

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2026

Salle du conseil municipal 18 heures

Date de la convocation : 16 avril 2026

Conseillers présents : M. GONTHIER Emmanuel, M. JACOB Claude, Mme BROZDZIAK Audrey, Mme CLERMONT Véronique, M TERRANOVA Philippe, Mme BADEUIL Magalie, Mme BIACHE Mélanie Pomme, M. SUKIENNIK Vincent, Mme GREFFET Alexia

Conseillers absents : DELVIGNE THIERRY, pouvoir à Monsieur TERRANOVA
KURZAWA Jean-François absent

Ordre du jour :

- **Budget primitif 2026**
- **Fongibilité des crédits**
- **Taux des taxes locales directes**
- **Subvention communale aux associations**
- **Approbation des commissions communales**

- **Informations et questions diverses**

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 18 h 05

Le maire nomme Mme Audrey BROZDZIAK secrétaire de séance.

Budget primitif 2026

Le maire expose la proposition de budget primitif 2026. Il explique les grands principes budgétaires avant de détailler l'ensemble des recettes et dépenses des sections de fonctionnement et d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitres	BP 2026	Chapitres	BP 2026
011-Charges à caractère général	110 300.00	70-Produits serv.- domaines et ventes	99 500.00
012-Charges de personnel	168 800.00	73-Impôts et taxes	15 000.00
		731- Impositions directes	144 000.00
014-Atténuation de produit	1 800.00	74-Dotations et participations	69 529.00
65-Autres charges de gestion courante	92 500.00	75-Autres produits de gestion courante	7 500.00
023-Virement à la section d'investissement	84 396.82	002-Excédent fonctionnement précédent	127 267.82
042-Opérations de transfert entre sections	5 000.00		
Total dépenses exploitation	462 796.82	Total recettes exploitation	462 796.82

DEPENSES INVESTISSEMENT		RECETTES INVESTISSEMENT	
Opérations	BP 2026	Opérations	BP 2026
11-Matériels d'entretien voirie	3 000,00		
12-Mobiliers locaux publics	13 500.00	12-Mobiliers locaux publics	2 385.00 600.00
14-Réfection des chemins	2 000,00		
224-Acquisition immobilière+ - Etude aménagement mairie	282 000.00	224-Acquisition immobilière	22 470.00
233-Travaux cimetière-crépi mur	0.00	233-Travaux cimetière-crépi	2 250
234-Equipement cuisine salle	1 000.00	243-Décorations Noël	
236-Travaux route de Solignat	1 000,00	251-Etude hydraulique	6 700.00
243-Décorations Noël		252-Travaux voirie	2 100.00
251-Etude hydraulique	12 936.00	253-Signalisation verticale et	2 677.00
252-Travaux voirie avt 2026	0	2601- Ecole travaux	1 500.00
253-Signalisation verticale et horizontale	16 000.00	2602- CIMETIERE colombarium et caverne	2 000.00
2601- Ecole travaux	4 500.00	2603- Travaux de Voirie	5 000.00
2602- CIMETIERE colombarium et caverne	4 500.00	2604- SOL SOUPLE TERRAIN DE JEUX	5 000.00
2603- Travaux de Voirie	10 000.00	2605- Travaux Mairie	410 000.00
2604- SOL SOUPLE TERRAIN DE JEUX	10 000.00	Opération Patrimoniale	60 000.00
2605- Travaux Mairie	600 000.00	Virement section fct	84 396.82
RAR EQUIPEMENT	1700	Opérations financières	204 478.27
Opération Patrimoniale	60 000	OP transfert entre section	5 000.00
AUTRES IMMOB FINANCIERES OFI-Opérations financières	25 056.00	EMPRUNTS	231 234.91
Total dépenses investissement	1 047 192.00	Total recettes investissement	1 047 192.00

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

Fonctionnement : 7,5 %

Investissement : 7, 5 %

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL, Vu le projet de budget primitif 2026,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité le budget primitif 2026 présenté :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau des opérations pour la section d'investissement,

Vote des taux de fiscalité directe locale pour 2026

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux dispositions de la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée, le Conseil Municipal doit fixer pour l'année 2026, les taux d'imposition des trois taxes directes locales de la commune.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 modifiée,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles 1407 et suivants, 1636 B sexies et suivants, et 1639 A,

Vu la loi de finances pour 2024 n°2023-1322 du 29 décembre 2023 et notamment l'article 151,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux de fiscalité directe locale inchangés pour l'année 2026, à savoir :

- Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 35.23 %
- Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties : 68.96 %
- Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 13.10 %

Et d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Approbation des Commissions Communales

Les conseillers nouvellement élus ont reçu avec la convocation une note de synthèse sur les commissions internes à la commune. Le maire demande aux conseillers leurs choix éventuels et après délibération, le Conseil municipal adopte à l'unanimité la composition des commissions ci-après :

Commission communale des Impôts Directs :

Membres élus titulaires : Mme BADEUIL Magalie, Mme BIACHE Mélanie Pomme, M DELVIGNE Thierry

Membres élus suppléants : Mme CLERMONT Véronique, M SUKIENNIK Vincent, Mme GREFFET Alexia

Membres non élus : à déterminer

Commission de contrôle des listes électorales :

Le Conseil Municipal désigne Mme CLERMONT Véronique présidente de la commission de contrôle des listes électorales. Les membres non élus seront désignés ultérieurement.

Commission communale des travaux, ouverture des plis et affaires foncières :

Membres élus : M JACOB Claude, M TERRANOVA Jean-Philippe, M DELVIGNE Thierry, Mme GREFFET Alexia

Membres élus suppléants : Mme BIACHE Mélanie Pomme, Mme BROZDZIAK Audrey, M SUKIENNIK Vincent, Mme BADEUIL Magalie

Commission communale communication, numérique, information et rédaction :

M SUKIENNIK Vincent (site internet), Mme BADEUIL Magalie (panneau pocket), Mme GREFFET Alexia, Mme BIACHE Mélanie Pomme, M JACOB Claude

Commission communale environnement et cadre de vie sécurité routière et mobilité

M SUKIENNIK Vincent, M DELVIGNE Thierry, Mme BROZDZIAK Audrey, Mme CLERMONT Véronique, M JACOB Claude

Commission Communale d'Action Sociale :

Membres élus : Mme BADEUIL Magalie, Mme BROZDZIAK Audrey, Mme CLERMONT Véronique, M DELVIGNE Thierry, Mme GREFFET Alexia, M JACOB Claude

Membres non élus : à déterminer

Commission communale vie associative et culturelle :

Membres élus : Mme BLACHE Mélanie Pomme, Mme BROZDZIAK Audrey, Mme BADEUIL Magalie

Référents bâtiments publics et salle polyvalente :

Mme CLERMONT Véronique, M TERRANOVA Jean-Philippe

Référents cimetière :

M DELVIGNE Thierry, Mme BROZDZIAK Audrey

Référent sécurité routière :

Mme BROZDZIAK Audrey

Référent défense :

M DELVIGNE Thierry

Référentes CNAS :

Mme BADEUIL Magalie et la secrétaire générale de Mairie

Référents RGPD :

M SUKIENNIK Vincent, M GONTHIER Emmanuel

Subventions communales aux associations 2026

Le Maire propose au Conseil municipal de renouveler pour 2026 les subventions accordées en 2025 aux associations suivantes, à savoir :

- Amicale des Sapeurs-pompiers Antoingt-Solignat : 400 €
- Association départementale des pupilles de l'école publique : 50 €
- Union départementale des Sapeurs-pompiers du Puy-de-Dôme : 50 €
- Croix Rouge Française : 50 €
- Téléthon : 50 €

Pour les associations de la commune, à savoir :

- Antoingt Animation
- Antoingt gymnastique
- Ames Azones

qui ont, ou vont, organiser une manifestation en 2026, le maire propose une subvention de 250 €.

Pour les autres associations, le maire propose de fixer le montant des subventions ultérieurement en fonction des animations organisées par celles-ci.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal approuvent ces propositions.

Questions diverses

- **SIVU Puys et Lembron**

Le maire rappelle aux conseillers municipaux que le SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) se réunira le 18 mai prochain pour élire le Président et le bureau du SIVU. Ce syndicat regroupe les communes d'Antoingt, Mareugheol, Solignat et Vodable et a pour vocation la gestion des écoles de Solignat et Antoingt.

- **Signalisation verticale et horizontale**

Les travaux de signalisation verticale et horizontale auront lieu début mai (panneaux d'entrée de ville, limitation de vitesse à 30 km/h pour tout le bourg d'Antoingt et de Mazerat, limitation à 50 km/h pour la traverse en RD de Mazerat et 70 km/h pour les lieudits La Roche, Le Montel, Le Champ de l'Ane, création d'une chicane Route de la Chaze, interdiction de la traversée du bourg d'Antoingt aux poids lourds de plus de 10 m...)

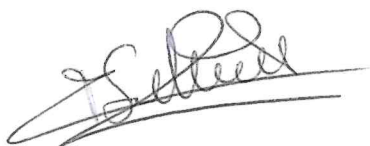
- **API TRUCK's**

L'API TRUCK's reviendra à Antoingt cette année le samedi 27 juin et le jeudi 6 aout. L'Agglo ne prévoit d'animation associée pour ces dates, il serait agréable pour les antoinais de prévoir une animation musicale ou autre à ces occasions.

L'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance à 21 heures 30

La secrétaire de séance

Audrey BROZDZIAK



Le Maire,

Emmanuel GONTHIER



Diffusion :

- Conseillers municipaux
- Affichage
- Site internet

